



Monsieur le Directeur Académique,

Cette CAPD a comme points à l'ordre du jour l'examen des barèmes pour les permutations, ainsi que les demandes de bonification exceptionnelle. La mobilité est une question sensible dans notre département. Chaque année c'est près d'un collègue sur six qui demande à quitter les Hauts-de-Seine pour se rapprocher de son conjoint, de sa famille ou pour changer de projet de vie. L'année dernière, ce sont moins de 10% des candidats qui ont obtenu satisfaction. Le SNUipp-FSU s'est adressé encore récemment au ministre pour demander la remise à plat de la circulaire mobilité. En effet, sur la question des permutations, les modifications concernant le barème pour 2014 n'auront pas pour conséquence d'augmenter la mobilité. Dans notre département, cette situation engendre énormément de mal être dans la vie personnelle et dans la vie professionnelle de nos collègues, difficultés décuplées quand elles se conjuguent avec le fait que les affectations intra départementales sont concentrées dans le nord du département. Les conditions de vie en région parisienne, et dans les Hauts de Seine en particulier expliquent en partie le nombre de demandes de départ : en effet le prix de l'immobilier et les temps de transport contribuent largement à dégrader ces conditions. Concernant le mouvement intra départemental, les fermetures de classes de ces dernières années et le nombre croissant de postes bloqués a réduit la mobilité dans notre département. Pour le SNUipp-FSU, tous les collègues doivent avoir la perspective de pouvoir obtenir un jour le département et/ou une affectation qui permettent de concilier vie professionnelle et projet de vie. C'est bien la question de l'espoir qui est posée ici.

Le ministère a annoncé avant les dernières vacances que les mesures définitives des cartes scolaires départementales seraient reportées après les élections municipales. Le SNUipp-FSU est intervenu pour dénoncer cette décision. C'est tout simplement incompréhensible et inadmissible ! Ce report va décaler toutes les procédures de préparation de la rentrée : gestion des ouvertures et des fermetures de postes, mouvement intra départemental... Tout risque de se faire dans l'urgence avec la complexité supplémentaire d'un dossier des rythmes scolaires toujours largement contesté. Ce sont bien des considérations électoralistes qui priment sur l'intérêt des personnels et des équipes, et donc des élèves. Afin de limiter les effets néfastes de cette décision et de permettre un peu plus d'anticipation dans la préparation de la rentrée 2014, le SNUipp-FSU92 vous avait demandé dès la rentrée de maintenir le groupe de travail préparatoire au CTSD avant les vacances d'hiver, ce que vous avez refusé de faire. De nombreux collègues risquent d'apprendre leur affectation durant l'été, voire à la fin du mois d'août, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur leur vie personnelle et sur la préparation de l'année dans les écoles.

Nous souhaitons également aborder dans cette déclaration la question de l'information relative à l'organisation des stages qui se déroulent actuellement. Suite à la CAPD les candidats n'ont pas été destinataires d'une information leur indiquant s'ils avaient été retenus ou non pour un stage. Les collègues qui devaient partir n'ont reçu que leur ordre de mission et parfois juste deux semaines avant le début de la formation. Aucune information n'avait été donnée quant à l'organisation de la double commande : de nombreux enseignants ont donc vu arriver dans leur école le jour de la rentrée, la personne qui allaient les remplacer. Certains apprenant à cette occasion qu'ils partaient en stage, d'autres étant même très surpris car ils ne s'étaient pas portés candidats. Tout cela n'a pas permis d'accueillir les M2 dans de bonnes conditions et d'organiser au mieux cette journée de double commande. Pour le stage direction, les enseignants ont appris le jour même en arrivant sur le lieu de stage que la première demi-journée était banalisée. Ces directeurs, souvent peu déchargés, auraient pu rester sur leur école.

Cette année encore, nous sommes contraints d'aborder dans nos déclarations la question du remplacement. L'an dernier nous avons connu une grave crise, le nombre de journées non remplacées se chiffrait en milliers, et la continuité du service publique n'étaient plus assurée. Malheureusement l'histoire semble vouloir se répéter. Actuellement dans nombre de circonscriptions les congés courts ne sont plus remplacés, les collègues à temps partiel complétés par des M2 ne sont pas remplacés. Nous avons dénoncé les conséquences que cela a sur les décharges de directions et de maîtres formateurs qui ne sont plus assurées pendant les trois semaines de stage. Cette situation du non remplacement d'un grand nombre de congés désorganise les écoles et dégrade encore les conditions de travail des collègues. Le SNUipp-FSU92 demande qu'à toutes ces difficultés ne s'ajoute pas des pressions

hiérarchiques et/ou de la culpabilisation. Le respect des personnels et le respect des fonctions ne doivent pas être remis en cause. Les collègues ne sont en rien responsables de cette situation imputable aux choix politiques de ces dernières années.

Enfin, dans plusieurs écoles du département, le nombre d'absence a fortement augmenté hier suite à l'appel lancé il y a quelques jours, appel qui invitait les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école pour protester contre une soi-disant « théorie du genre » qui serait enseignée. C'est bien l'École, ses valeurs et ses personnels qui sont attaquées. Les messages qui circulent sont diffamatoires vis à vis de l'Education Nationale et du travail des enseignants, voire dans certains cas dangereux pour l'image de l'Ecole Publique. De plus c'est la relation entre les familles et l'école qui est fragilisée. Dans ce contexte, il est important que la hiérarchie s'adresse aux enseignants pour les assurer de son soutien et donner des outils pour répondre aux familles. Il est également nécessaire que l'administration s'adresse directement aux familles pour rappeler que la place de l'égalité fille/garçon dans les programmes est déjà ancienne, et que ces questions ne doivent pas troubler l'indispensable sérénité dont ont besoin enseignants, élèves et parents au sein de l'école. Les enseignants ne peuvent pas rester seuls face aux familles sur cette question.